

GUIDE DU VELO



MOT D'ACCUEIL



Par Thomas Maurer

Cher(e)s collègues,

Nous sommes ravis de vous présenter ce **Guide du vélo**, conçu pour vous accompagner dans la découverte ou la redécouverte de la petite reine au sein de Centrale Lille Institut !

Nous sommes convaincus que le vélo est bien plus qu'un simple moyen de transport. C'est un véritable levier pour le bien-être, pour la préservation de notre environnement, et pour une dynamique collective toujours plus forte. C'est pourquoi nous souhaitons **favoriser activement la pratique du vélo** parmi nos personnels.

Ce guide est votre allié pour toutes vos questions pratiques. Que vous soyez cycliste aguerri(e) ou débutant(e), vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous déplacer en toute sérénité : équipements, conseils de sécurité, itinéraires et bien plus encore.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter notre **Référent vélo**, François Lesaffre, qui se fera un plaisir de vous aider.

Enfourchez votre vélo, et ensemble, faisons de Centrale Lille Institut un exemple en matière de mobilité douce !

Bonne route !

PRESENTATION DU REFERENT VELO



François Lesaffre

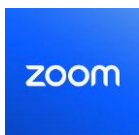
03 30 33 53 42

francois.lesaffre@centralelille.fr

“27 ans de vélotaf, quelle belle expérience ! Le vélo est bien plus qu’un simple mode de transport. C’est une alternative écologique qui favorise une meilleure condition physique, réduit le stress et permet de réaliser des économies sur les frais de déplacement. En plus d’éviter les embouteillages, il contribue à un environnement plus sain et apporte une énergie positive pour bien commencer la journée. Une vraie révolution au quotidien !”

François

Communauté Centrale Lille à vélo :



Pour avoir des informations, des conseils, des bons plans vélo, rejoignez la communauté **OEPV*** Centrale Lille sur Zoom.

Inscription par mail auprès de : francois.lesaffre@centralelille.fr

*OEPV : Objectif Employeur Pro Vélo



Chaque année, Centrale Lille participe au challenge « Mai à vélo » entre le 1^{er} et le 31 mai. Rejoignez l’équipe « **Centrale Lille à vélo** » sur l’application Géo vélo.

Record 2025 à battre : 8 933 km

Table des matières

1. FLOTTE DE VELOS CENTRALE LILLE ET PROCEDURE D'EMPRUNT	4
1.1 Parc disponible et usages prévus pour la flotte interne	4
1.2 Procédure d'emprunt.....	5
2. STATIONNER SON VELO A CENTRALE LILLE	6
3. S'EQUIPER : LE FORFAIT MOBILITES DURABLES	7
4. BONNES PRATIQUES SECURITE ET ENTRETIEN	8
4.1 Avant de partir	8
4.2 Sur la route.....	8
4.3 A l'arrivée	8
5. ROULER A VELO SUR LA METROPOLE LILLOISE ET A LENS	9
5.1 Métropole Lilloise	9
5.2 Métropole de Lens	9
5.3 Applications utiles pour le vélo.....	9

1. FLOTTE DE VELOS CENTRALE LILLE ET PROCEDURE D'EMPRUNT

1.1 Parc disponible et usages prévus pour la flotte interne

En 2025, le parc vélo de Centrale Lille Institut se compose de 6 vélos :

- 1 stationné à l'ENSCL
- 1 stationné à l'ITEEM
- 4 stationnés à l'école Centrale de Lille, dans l'abri du bâtiment C

Tous les personnels sous contrat avec Centrale Lille Institut peuvent emprunter un vélo de la flotte interne.

La flotte interne est mise à disposition pour les usages suivants :

- Pour un déplacement professionnel entre les sites de Centrale Lille Institut
- Pour un déplacement professionnel sur la métropole
- Pour un trajet travail - domicile – travail (du soir au lendemain matin)

Il est également possible d'emprunter un vélo sur le temps du midi pour un déplacement personnel. Dans ce cas, ce déplacement s'effectue sous votre responsabilité personnelle et vous n'êtes pas couvert en cas d'accident.

A noter :

Pour votre sécurité, le port du casque et du gilet sont obligatoires.

Tous les déplacements professionnels doivent être couverts par un OM.

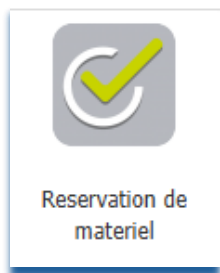
1.2 Procédure d'emprunt

La réservation est obligatoire.

Respecter le temps d'emprunt indiqué dans la fiche de réservation.

Réservation

Ouvrir l'application de réservation dans la GED



Choisir un vélo

Cliquer sur le calendrier et renseigner les différents champs

Départ

Se présenter à l'accueil du bâtiment où le vélo est stationné (Bâtiment A, ENSCL ou ITEEM)

Récupérer la clé de l'antivol et le panier avec le casque et le gilet jaune

Utiliser son badge pour entrer dans l'abri

Identifier le vélo correspondant à la réservation (numéro de 1 à 6) et le détacher

Arrivés à votre destination, pensez à bien sécuriser le vélo

Retour

Ranger correctement le vélo et l'accrocher avec l'antivol

Rendre à l'accueil la clé et le matériel (panier, casque et gilet).

Si l'accueil est fermé, conserver l'ensemble des éléments jusqu'à la prochaine ouverture.

En cas de soucis avec le vélo emprunté, prévenir le Référent vélo : François Lesaffre

2. STATIONNER SON VELO A CENTRALE LILLE

Abris de stationnement couverts et sécurisés :

Bâtiment A parking administration, derrière la reprographie

Bâtiment C

ENSCL

ITEEM



Abri de stationnement ouvert et couvert :

IG2i

Point de stationnement ouvert et non couvert :

B7



Une station de réparation et de gonflage est présente dans ou à proximité de tous ces points de stationnement de vélos.

En 2026, un nouvel abri à vélo pour les visiteurs sera installé au niveau de l'accueil du bâtiment A.

3. S'ÉQUIPER : LE FORFAIT MOBILITES DURABLES

Le forfait mobilité durable a été créé pour aider les salariés à se déplacer de façon durable.

Les moyens de transport **pris en charge** sont les suivants :

- **Vélo personnel, y compris vélo électrique**
- Covoiturage, en tant que passager et en tant que conducteur
- Engins de déplacement personnels, cyclomoteurs et motocyclettes en location ou en libre-service
- Autopartage de véhicules à faibles émissions (notamment les véhicules alimentés totalement ou partiellement par : électricité, hydrogène, gaz naturel)
- Engins de déplacement personnel motorisés (électriques) des particuliers : trottinettes, monoroues, gyropodes, skateboard, hoverboard, etc.
- Transports publics (hors abonnement)

Au sein de Centrale Lille, le montant du forfait est modulé comme suit :

- **100€** lorsque le nombre de déplacement est compris entre **30 et 59 jours** ;
- **200€** lorsque le nombre de déplacements est compris entre **60 et 99 jours** ;
- **300€** lorsque le nombre de déplacements est d'**au moins 100 jours**.

Le versement du forfait mobilités durables est **cumulable avec la prise en charge mensuelle des frais d'abonnement de transport public** ou de service de location de vélo.

Pour bénéficier du forfait, il faut faire une demande chaque année.

La DRH publie une information dans le Point Com' en fin d'année civile en indiquant la procédure à suivre.

Une question ? N'hésitez pas à contacter la DRH : pole.rh@centralelille.fr

Lien vers la GED : [GED - Dossier Forfait Mobilité Durable](#)

4. BONNES PRATIQUES SECURITE ET ENTRETIEN

4.1 Avant de partir

Vérifier les freins et le gonflage des pneus.

S'équiper d'un gilet haute visibilité, d'un casque bien ajusté

Pour les trajets de nuit, les éclairages avant et arrière sont obligatoires, ainsi que le gilet réfléchissant.

4.2 Sur la route

En roulant

Respecte le code de la route comme tout autre véhicule.

Roule à droite, en ligne droite, sans zigzaguer.

Signale tes changements de direction avec le bras.

Garde tes mains sur le guidon (sauf pour signaler).

Reste attentif : pas de téléphone ni d'écouteurs

Anticipe : regarde loin devant, surtout aux intersections.

Garde une distance de sécurité avec les voitures stationnées (attention aux portières).

Intersection et circulation

Fais-toi voir : établis un contact visuel avec les conducteurs.

Sois prudent aux ronds-points et carrefours.

Respecte les feux tricolores et panneaux stop.

4.3 A l'arrivée

Bien sécuriser l'accroche, avec un point d'accroche sur le cadre et privilégier un antivol en U.



L'ADVA, l'Association Droit Au Vélo, met à disposition des fiches détaillées sur les usages du vélo en fonction des environnements, sur la cohabitation avec les autres usagers et les recommandations de sécurité.

Pour les découvrir : cliquer sur le lien : <https://droitauvelo.org/-Nos-fiches-conseils->

5. ROULER A VELO SUR LA METROPOLE LILLOISE ET A LENS

5.1 Métropole Lilloise

Tout savoir sur le vélo dans la métropole lilloise :

- Le fonctionnement des VLille
- Présentation du service LIME
- Carte des pistes cyclables de la métropole, actualisée chaque année

<https://www.lillemetropole.fr/se-deplacer-velo>

5.2 Métropole de Lens

Carte des pistes cyclables de la ville

https://villedelens.fr/media/documents/carte_des_pistes_cyclables.jpg

5.3 Applications utiles pour le vélo



GEOVELO

S'orienter, se faire guider

<https://geovelo.app/fr/>



TERTER (développé par des élèves ingénieurs centraliens)

Conjuguer vélo et TER

<https://terter.fr/>

